

BAROMETRE DE FRÉQUENTATION Pont de l'Ascension

2023

Les Charentes

Flux Vision - Orange Business



Lors du pont de l'Ascension, la fréquentation touristique dans les deux Charentes est en légère baisse de -5% par rapport à 2022, année où la fréquentation globale avait atteint un très bon niveau. Toutefois, en comparaison à 2019, l'activité touristique est en hausse de +5%. La tendance est identique en Charente-Maritime (-5%). En Charente, la fréquentation globale est en diminution de -10%.

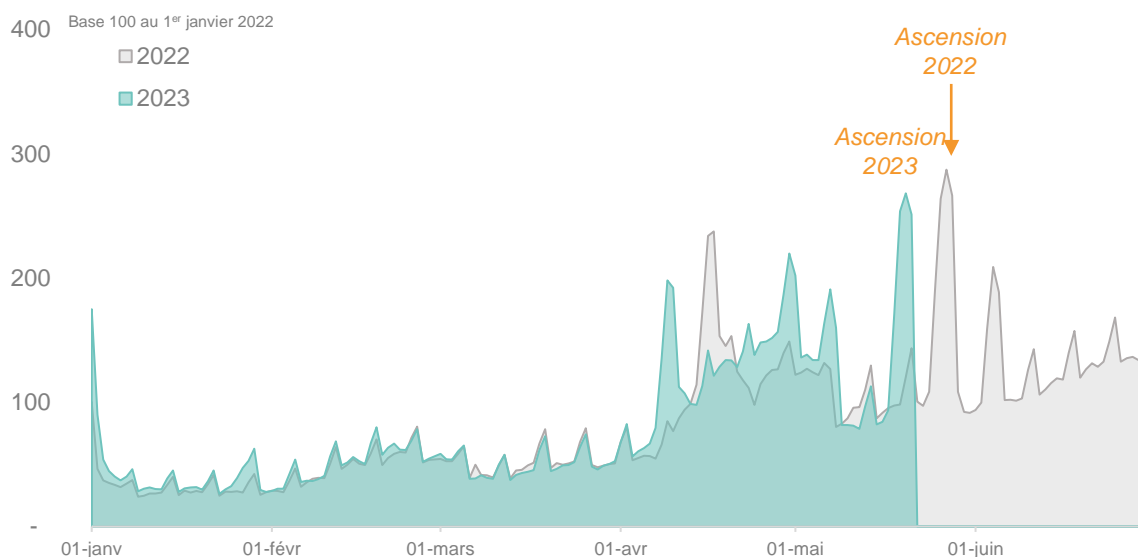
A l'instar des nuitées totales, le nombre de nuitées françaises est en baisse de -5%.

- En Charente-Maritime, la baisse de la fréquentation française est moins forte sur les territoires insulaires (-5%) que sur les territoires intérieurs et littoraux (-10%).
- En Charente, c'est sur les Communautés de Communes de Charente (-10%) que la baisse des nuitées françaises est moins forte en comparaison aux 2 Communautés d'Agglomération du département (-15%).

En Charentes, les néo-aquitains sont les principales clientèles françaises du territoire (24%), suivis des franciliens (23,5%) et des ligériens (13%). Le podium est identique sur les deux départements, bien que la Charente attire une proportion plus importante de clientèles régionales que la Charente-Maritime (30% contre 26%).

La fréquentation étrangère est en baisse de -10%. La clientèle britannique est la principale clientèle étrangère sur les deux départements.

Evolution des nuitées totales en Charentes



Clé de lecture : Ajustement des 2 courbes pour superposer les week-ends et jours de la semaine pour une meilleure comparabilité (décalage d'une journée en 2023).

	Les Charentes	Charente	Charente-Maritime
Nuitées totales	-5%	-10%	-5%
Nuitées Françaises	-5%	-10%	-5%
Nuitées étrangères	-10%	-5%	-10%

MÉTHODOLOGIE et lexique - Données issues du dispositif Flux Vision - Orange Business



Définition d'un touriste : Personne qui n'est ni résidente, ni habituellement présente dont, la zone d'observation n'est pas sa zone de résidence (zone de présence majoritaire sur laquelle la personne doit passer au moins 22 nuits) et qui a été vue de manière non récurrente sur cette zone : au maximum sur 4 semaines (au moins une fois par semaine) sur les 8 dernières semaines.

Le segment "touristes" comprend les touristes "classiques" de loisirs et d'affaires, ainsi que d'autres types de population qui répondent à la définition : transporteurs routiers qui passent la nuit dans le département, saisonniers ou personnes en mission professionnelle de moins de 22 nuits dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie ou le tertiaire.